

Famille Encastrable



## DUREE DE LA GARANTIE

	Sans enregistrement GCPLUS	Avec Enregistrement GCPLUS
Franke	2 ans Pièces	2 ans



Pour vous connecter et connaître le coût de l'abonnement annuel à GCPLUS <https://www.gcplus.fr/>  
Vous souhaitez vous abonner ? Informez votre commercial FINDIS qui demandera votre adhésion

### Les exclusions de garantie :

- Le produit doit être installé par un professionnel pour pouvoir bénéficier de la garantie
- Les frais de transport, de déplacement et d'intervention relatifs à un dommage non garanti ou non constaté par un réparateur agréé.
- Les pannes concernant les accessoires ou les pièces consommables (filtres, ampoules, joints en caoutchouc).
- Les dommages, pannes et défauts imputables à des causes d'origine extérieure.
- Les dommages dus à la corrosion, à un mauvais branchement ou alimentation.
- Les dommages dus au non-respect des instructions
- Les pannes résultant de la modification de la construction et des caractéristiques de l'appareil
- Les pannes et dommages survenant suite à l'utilisation de pièces détachées non conformes à celles fournies d'origine par la société
- Les frais de vérification, d'essai et de nettoyage non consécutifs à un dommage garanti.
- Les pannes résultant d'un usage professionnel ou commercial des appareils

## PANNE A LA MISE EN SERVICE

Idem Procédure Sous Garantie

## APPAREIL SOUS GARANTIE



Une seule adresse et contact : [sav.electro@franke.com](mailto:sav.electro@franke.com)

**Joindre impérativement pour toutes demandes :**

**\* Facture de Vente**

**\* Facture Findis**

**\* Photo de la plaque signalétique produit**

**\* Photo de l'éventuel défaut**

## APPAREIL HORS GARANTIE

**Idem Procédure Sous Garantie**

## DOCUMENTS TECHNIQUES et PIECES DETACHEES



Une seule adresse et contact : [sav.electro@franke.com](mailto:sav.electro@franke.com)